

NOTE DE PRESENTATION
SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

L'ensemble des dispositifs d'aide et d'assistance sont renouvelés pour 2023, sauf l'aide au transport et l'aide au permis de conduire.

L'aide au chauffage est reconduite pour 3 foyers, l'aide pour la téléprésence est également reconduite.

Le budget 2023 est équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de 14 754 €.